DÉCARBONE TON CSE

REPRÉSENTE.ORG

**Repésentant.e.s du personnel,
nous avons un rôle dans la transition écologique.
Nous nous sommes engagé.e.s, avec de nombreux autres CSE de toute la France, à nous mobiliser sur :**

La sensibilisation et la consultation des salariés

1 Mener une consultation des salariés sur l'évolution de la politique des Activités Sociales et Culturelles (ASC) au regard des enjeux de la transition.

2 Sensibiliser les bénéficiaires à l'urgence climatique et à l'érosion de la biodiversité (via des ateliers participatifs ou des conférences).

3 Mettre en place des évènements en lien avec l'environnement (semaine du Développement Durable, journée de la Terre...).

Les cadeaux et autres achats matériels

4 Allouer tout ou partie budget cartes/chèques cadeaux à des enseignes sélectionnées sur des critères d'éco-responsabilité (laisser par exemple le choix à ses salariés entre une carte cadeau classique et une carte engagée).

5 Réduire voire arrêter la distribution de goodies non sollicités, ne correspondant pas à un besoin exprimé par les bénéficiaires.

6 Travailler autant que possible avec des prestataires locaux (distance < à 200km) et privilégier les aliments issus de l'agriculture durable. Favoriser les alternatives végétales dans ses choix de restauration.

Les sorties et les voyages

7 Privilégier les voyages et les activités de proximité, accessibles en train ou en transport en commun.

8 Accompagner la pratique du covoiturage et la promotion des mobilités douces.

9 Adapter ses subventions aux enjeux environnementaux (taux de subvention différenciés et plus faible soutien aux activités à fort impact environnemental).

Le fonctionnement du CSE

10 Se former et respecter les nouvelles prérogatives environnementales légales du CSE à chaque procédure d'information/consultation.

11 Créer un groupe de travail dédié aux sujets environnementaux et s'interroger sur l'ouverture d'une négociation pour la création d'une commission environnement du CSE.

12 Réaliser un bilan carbone Scope 3, le communiquer aux salariés et engager un plan d'action destiné à réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES).

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à consulter le site www.represente.org

#DecarboneTonCSE